

23 mai 2019 à Chicoutimi,

Guide de rédaction de mémoire ou de thèse par article

Programmes des cycles supérieurs en ingénierie

Département des sciences appliquées

Selon le règlement des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, un travail de recherche doit être rédigé selon le guide de rédaction pour les mémoires, les thèses et les essais doctoraux en vigueur à l'UQAC ou le cas échéant, en vigueur dans le programme. À défaut de se conformer aux dispositions de rédaction et de présentation en vigueur, le Décanat peut refuser le dépôt du travail de recherche.

Il existe deux possibilités pour rédiger un travail de recherche soit la rédaction dans un format conventionnel ou la rédaction par article.

Pour la rédaction de mémoires ou de thèses dans un format conventionnel, le Département des sciences appliquées (DSA) dispose d'un guide de rédaction interne : Guide de présentation des travaux et des mémoires et thèses en Sciences appliquées aux cycles supérieurs.

Pour la rédaction par articles, le présent document se veut un guide qui a été adopté par le comité des programmes en ingénierie pour les cycles supérieurs au DSA et approuvé par le décanat des études à l'UQAC. Ce guide permet de spécifier les directives à respecter et indiquer les balises à suivre.

Aux fins du présent document, le terme Article signifie : Texte publié ou en voie de publication dans une revue scientifique reconnue ou dans une publication d'une maison d'édition reconnue et doit être évalué par un comité de lecture.

1 Normes de rédaction par articles

- L'article doit être lié à la thématique du mémoire ou de la thèse telle que spécifiée dans l'inscription du sujet.
- Les articles doivent être d'ampleur équivalant à un travail de recherche conventionnel requis par l'étudiant pour le cycle d'études.
- Dans le cas d'un article à plusieurs auteurs, l'étudiant doit être le principal auteur des travaux présentés dans l'article. Dans le cas où l'étudiant travaille dans un projet de recherche multidisciplinaire, l'étudiant pourrait ne pas être le principal auteur, mais comme deuxième auteur à condition que sa contribution dans l'article corresponde aux objectifs visés par sa thématique du mémoire ou de la thèse.

- L'étudiant doit expliquer son rôle exact dans chaque article et fournir les renseignements (affiliation et rôle) sur chacun des coauteurs.
- L'étudiant peut s'adresser au bibliothécaire départemental pour avoir plus d'informations concernant le Guide de rédaction de mémoire ou de thèse par article - DSA ou autres détails (format, copyright, etc.).

Pour la rédaction d'un mémoire par articles :

- Un article au minimum est requis pour l'obtention d'un mémoire.
- L'article doit être produit durant la période pour laquelle l'étudiant est inscrit au programme.
- Au moment du dépôt initial, l'article devrait être au moins soumis.
- La publication de l'article n'est pas une obligation.
- Au moment du dépôt initial, l'étudiant doit être à sa 5e session d'inscription au minimum.

Pour la rédaction d'une thèse par articles :

- Trois (3) articles sont requis pour l'obtention d'une thèse.
- Les articles doivent être produits durant la période pour laquelle l'étudiant est inscrit au programme.
- Les articles doivent être distincts en termes de contenu scientifique..
- Au moment du dépôt initial, au moins un article devra avoir été accepté pour publication.
- Au moment du dépôt initial, l'étudiant doit être à sa 9e session d'inscription au minimum
- Les deux (2) autres articles devront être au moins prêts pour la soumission.

1.1 Revues reconnues

- L'étudiant choisit la/les revue(s) ou les autres lieux de publication avec son directeur de recherche.
- Par défaut, toutes les revues classées par Scimago Journal & Country Rank de qualité 1 ou de qualité 2 sont acceptées sans regard sur le facteur d'impact. Pour plus d'information, consulter le [lien : https://www.scimagojr.com/](https://www.scimagojr.com/).
- Toute contestation entre le directeur de recherche et le directeur de programme à propos de la qualité d'une revue pourrait être reconsidérée devant le comité de programme pour décision finale.

2 Exigences de présentation du mémoire ou de la thèse

2.1 Procédures spécifiques

Au-delà de respecter les procédures de rédaction et de dépôt indiqués dans la procédure relative aux mémoires, essais doctoraux et Thèses (voir le lien suivant <https://libguides.uqac.ca/ingenierie> pour consulter le guides de [rédaction de mémoire et thèse](#) et le guide de [présentation des travaux](#)), l'étudiant doit veiller à obtenir les autorisations suivantes :

- L'étudiant devra remplir au moins une session avant le dépôt initial, le formulaire [Autorisation dans une autre langue que le français](#) .
- L'étudiant devra remplir au moins une session avant le dépôt initial, le formulaire [Autorisation rédaction par article \(s\)](#)
- L'étudiant devra obtenir de ces éventuels coauteurs l'autorisation d'insérer les articles concernés dans sa thèse doctorale et remplir le formulaire [Autorisation des coauteurs / autorisation utilisation d'un article / autorisation usage de matériel sous droit d'auteur](#).
- L'étudiant devra donner l'information sur l'état des trois articles : nom de la revue, facteur impact, dates de soumission, d'acceptation ou de publication.
- Lorsque l'article est publié chez un éditeur, l'étudiant devra obtenir la [Permission de l'éditeur d'une revue ou d'un livre pour inclure un article dans un mémoire de Maîtrise ou une thèse de Doctorat](#) (version française) / [Permission de l'éditeur d'une revue ou d'un livre pour inclure un article dans un mémoire de Maîtrise ou une thèse de Doctorat](#) (version anglaise).

2.2 Structure du mémoire par article :

Le mémoire par articles devra être constitué des parties suivantes :

1. Pages liminaires (en 1^{re} page, inclure les noms et affiliations de votre jury)
2. Introduction du domaine et sujet de recherche, problématique, objectifs généraux et spécifiques, bibliographie générale.
3. Présentation de l'article, son apport scientifique, le lien avec les objectifs du mémoire, son état actuel (lieu et date de publication et son statut).
4. Le début du chapitre d'article commence par un résumé en français ou une traduction en français de son résumé. Normalement le résumé doit être assez complet pour décrire la problématique visée, l'approche et la méthodologie convoitée et les résultats obtenus. Ensuite, le manuscrit de l'article doit être inséré intégralement comme chapitre dans le corps du travail selon le format de de rédaction conventionnel et les normes en vigueur du programme à l'UQAC.
5. Présentation des contributions majeures de l'étudiant dans le travail de l'article.
6. À la fin de chaque chapitre d'article ou dans un autre chapitre, l'étudiant s'il le juge nécessaire peut inclure toutes les informations complémentaires non présentées dans l'article (expérience préliminaire, autres résultats, détails, etc.).
7. Conclusion.
8. Annexes : Autorisations et copyright, etc.

2.3 Structure de la thèse par articles :

La thèse par articles devra être constituée des parties suivantes :

9. Pages liminaires (en 1^{re} page, inclure les noms et affiliations de votre jury)
10. Ajout d'une page d'avant-propos dans la thèse. Le but est de présenter la forme générale et inclure comment les articles sont articulés autour des objectifs de la thèse. Spécifier la contribution dans chaque article.
11. Introduction du domaine et sujet de recherche, problématique, objectifs généraux et spécifiques, originalité de la thèse, bibliographie générale.
12. Présentation de chaque article, son apport scientifique, le lien avec les objectifs de la thèse, son état actuel (lieu et date de publication et son statut).
13. Il faudra présenter un article par chapitre. Le début de chaque chapitre commence par un résumé en français ou une traduction en français du résumé de l'article, assez complet pour décrire la problématique visée, l'approche et la méthodologie convoitée et les résultats obtenus. Ensuite, le manuscrit de chaque article doit être inséré intégralement comme chapitre dans le corps du travail selon le format de la thèse conventionnelle et les normes en vigueur du programme à l'UQAC.
14. Présentation des contributions majeures de l'étudiant dans le travail de chaque article. Discussion autour de l'avancement des connaissances apportées par les articles.
15. À la fin de chaque chapitre d'article, l'étudiant s'il le juge nécessaire peut inclure toutes informations complémentaires non présentées dans l'article (expérience préliminaire, autres résultats, détails, etc.).
16. Conclusion
17. Annexes : Autorisations et copyright, etc.

2.4 Évaluation du mémoire ou de thèse par un Jury

L'évaluation du travail demeure de la compétence exclusive de l'UQAC, le mémoire ou la thèse par articles doit être soumis au processus normal d'évaluation. L'acceptation de l'article pour publication ne constitue pas une condition d'obtention du diplôme, ne présume pas de son évaluation par le jury d'évaluation et ne dispense pas les corrections qu'il pourrait être jugé nécessaire de lui apporter;

L'étudiant peut en tout temps passer de la rédaction par article(s) à une rédaction conventionnelle. L'article doit avoir été rédigé et soumis pour publication après que l'étudiant ait été admis à son programme.

À titre de rappel, dans le cas d'un article à plusieurs auteurs, des informations permettant au jury d'apprécier et d'évaluer la contribution spécifique de l'étudiant au travail collectif doivent être présentées dans le travail.

Hassan Ezzaidi, ing., Ph. D.
*Professeur titulaire,
Directeur des études de cycles supérieurs en ingénierie,
Département des sciences appliquées, UQAC.*